

Les golfs rouvrent le 28 novembre



Suite aux annonces du Président de la République mardi 24 novembre, la **Fédération française de Golf** a annoncé la réouverture des golfs à compter du samedi 28 Novembre.

Le 1er ministre jeudi matin a même prononcé le mot golf dans son discours:

Il faudra encore se munir d'une attestation mais c'est une bonne nouvelle pour tous les pratiquants, parlementaires et présidents de fédérations de sport de plein air qui ont multiplié les courriers à l'exécutif ces jours derniers.

Les sportifs amateurs pourront ainsi reprendre le chemin des terrains de golf, de tennis ou encore faire de la voile.

Pascal Grizot, vice-président de la Fédération française de golf, a officialisé dans une vidéo publiée ce mercredi, le retour sur les greens pour ce samedi 28 novembre.

Cette réouverture est soumise à certaines conditions sanitaires, notamment celle de la pratique d'un sport pendant 3h dans un rayon de 20km de son domicile. Les golfs 18 vont devoir s'adapter afin de permettre à leur joueurs de pratiquer leur sport favoris dan ce laps de temps, le taret aller et retour étant bien sur compris.

Un protocole sanitaire est également mis en place. Vous pouvez le retrouver ci-dessous.

LES GESTES BARRIÈRES

de la pratique du golf / COVID-19

à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 28 NOV. 2020

ffgolf®



DISTANCIATION ET GESTES BARRIÈRES
Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'enceinte du club.
LA DISTANCIATION REQUISE EST DE 2 M EN ACTIVITÉ SPORTIVE ET DE 1 M EN POSITION STATIQUE.



MASQUE
Le port du masque est obligatoire dans toutes les zones intérieures pour le personnel et les joueurs qui circulent. Son port est également obligatoire dans les zones extérieures suivantes: parkings, accès au parcours et au practice.



#TOUSANTICOD
Le téléchargement et l'utilisation de l'application #TousAntiCovid sont fortement recommandés à tous les joueurs.



REGROUPEMENT
En toute zone, les flux de clients restent organisés et contrôlés sous la responsabilité du club.
Ces règles sont affichées aux différents lieux de passage des joueurs afin de limiter les regroupements de plus de 10 personnes.

Club-house



ACCUEIL, VESTIAIRES, CADDY MASTER ET PRO SHOP
L'accueil est ouvert. Le flux de joueurs est organisé sous la responsabilité du club.
Les vestiaires et le caddy master sont accessibles en respectant un espace de 8 m² entre les individus.
Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.
Le Pro Shop est ouvert en respect du cadre de l'ouverture des commerces.
Le masque est obligatoire dans toutes ces zones.



SALON, BAR ET RESTAURANT
Ces zones situées à l'intérieur du club ne sont pas accessibles aux joueurs jusqu'à nouvel ordre.



RÉSERVATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AU PARCOURS
Les joueurs doivent réserver auprès du club en amont de leur venue. Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Practice et zones d'entraînement



ACCÈS
Sur décision du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts. Ils sont accessibles librement pour:
• la pratique des joueurs et l'échauffement.
• l'entraînement individuel.
• l'enseignement individuel ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.
• l'accueil des groupes scolaires et périscolaire devra se réaliser conformément aux exigences sanitaires de l'Éducation Nationale.



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT
Les emplacements sont espacés pour respecter une distanciation minimum de 2 m entre 2 joueurs.



BAUX DE BALLES
Les baux de balles sont accessibles avec des cartes individuelles prépayées ou des jetons désinfectés scellés auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seaux vides au personnel du club en charge de les désinfecter.

Parcours



TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18
Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des gestes barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 et 18.



VOITURETTES ET CHARIOTS
La location de voiturettes, de chariot et le prêt de matériel sont autorisés sous réserve de désinfection par le club avant et après chaque utilisation.
Les voiturettes sont utilisées de manière individuelle ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer ou arrivées dans le même véhicule.



MATÉRIEL
Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Les dispositifs à air comprimé de nettoyage des chaussures sont neutralisés.



DRAPEAUX
Toute manipulation de drapeau est interdite, les bogeys/trous sont relevés ou sont équipés d'un système de relevage de la balle sans contact.



RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES
Les râtaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les zones à pénalités. Les lave-balles et les poubelles et les bancs sont neutralisés.



CARTES DE SCORES
L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé.

Enseignement



COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS
Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel, ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.



DISTANCIATION
Les enseignants portent un masque ou une visière. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.

